
Fiches thématiques

Couples



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet <http://www.insee.fr> et <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

2.1 Étapes de la vie d'adulte

En 2013, 95 % des personnes âgées de 26 à 35 ans ne vivent plus avec leurs parents. La moitié des femmes de ces générations ont quitté le foyer parental avant 19 ans et demi (19 ans pour celles qui n'ont pas le baccalauréat et 20 ans pour les autres), et la moitié des hommes avant 21 ans. Au moment du départ de chez leurs parents, ces jeunes ont déjà souvent vécu une relation de couple : c'est le cas de sept femmes sur dix et de six hommes sur dix.

Dans ces générations, la majorité des personnes peu diplômées (88 % des personnes n'ayant pas le baccalauréat) ont fini leurs études avant d'avoir quitté le domicile parental ou au même moment. C'est le contraire pour les plus diplômées : 41 % des hommes et 50 % des femmes ayant le baccalauréat ont poursuivi leurs études après le départ du foyer parental. L'écart entre hommes et femmes est dû à un départ du foyer parental plus précoce pour les femmes. Le **premier emploi** correspond en général à la fin des études, comme en témoigne le fait que les **âges médians** à ces deux étapes soient similaires. En 2013, les femmes de 26 à 35 ans sont pourtant plus nombreuses que les hommes à obtenir leur premier emploi après le départ du foyer parental (37 % contre 26 %).

Quelques années après la fin des études, le premier emploi, la première relation de couple et le départ du foyer parental, vient en général la **première cohabitation en couple**. Pour les personnes nées entre 1978 et 1987, l'âge médian à la première cohabitation est de 22 ans et demi pour les femmes et de 25 ans pour les hommes. Les femmes moins diplômées s'installent avec leur conjoint plus tôt que les plus diplômées : l'âge médian est de 21 ans pour les femmes qui n'ont pas le baccalauréat contre 23 ans pour les autres.

Enfin, la naissance du premier enfant constitue presque toujours la dernière des étapes marquant le passage à la vie d'adulte.

Parmi les personnes qui, en 2013, ont entre 36 et 45 ans, ce sont les femmes les moins diplômées qui ont un premier enfant les plus jeunes : la moitié ont donné naissance à un enfant avant 26 ans. Viennent ensuite les femmes plus diplômées, dont l'âge médian au premier enfant est de 29 ans et demi, puis les hommes peu diplômés (30 ans et demi) et les hommes plus diplômés (32 ans). La différence d'âge entre conjoints et la durée des études, plus longue pour les plus diplômés, peuvent expliquer ces différences. En effet, très peu de personnes ont un enfant avant la fin de leurs études.

Mis à part le départ du foyer parental et la formation du premier couple, les étapes décrites ici apparaissent de plus en plus tard au fil des générations. Avec l'allongement de la durée des études et le fait que de moins en moins de jeunes sortent du système éducatif sans diplôme, l'âge médian à la fin des études et au premier emploi est passé d'environ 17 ans pour les personnes nées entre 1948 et 1957 à 20 ans pour celles qui sont nées entre 1978 et 1987. Les deux dernières étapes ont également lieu plus tard. Entre les générations nées entre 1948 et 1957 et celles nées entre 1968 et 1977, l'âge médian à la première cohabitation en couple s'est décalé de plus d'un an pour les femmes et de deux ans pour les hommes. L'âge au premier enfant s'est davantage décalé : 4,5 ans pour les femmes et pour les hommes. Les jeunes générations vivent ainsi plus longtemps en couple avant d'avoir un enfant.

Une minorité de personnes ne vivent pas toutes ces étapes de passage à la vie d'adulte. En particulier, 8 % des femmes et 14 % des hommes nés entre 1958 et 1967 n'ont encore jamais cohabité en couple à 40 ans et 16 % des femmes et 24 % des hommes n'ont pas eu d'enfants à 40 ans. ■

Définitions

Le **premier emploi** correspond au premier emploi d'au moins trois mois consécutifs (y compris les personnes en apprentissage).

L'**âge médian** est l'âge pour lequel la moitié de la population considérée a déjà vécu une étape. Donc l'autre moitié vivra cette étape après l'âge médian ou ne la vivra jamais.

La **première cohabitation en couple** désigne la première vie en couple dans un même logement.

Pour en savoir plus

- « La première vie en couple : évolutions récentes », *Population & Sociétés* n° 521, Ined, avril 2015.
- « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Un passage vers l'âge adulte en mutation ? », in *Portraits de familles*, coll. « Grandes Enquêtes », Ined, 2009.

1. Âge médian aux différentes étapes du début de la vie adulte

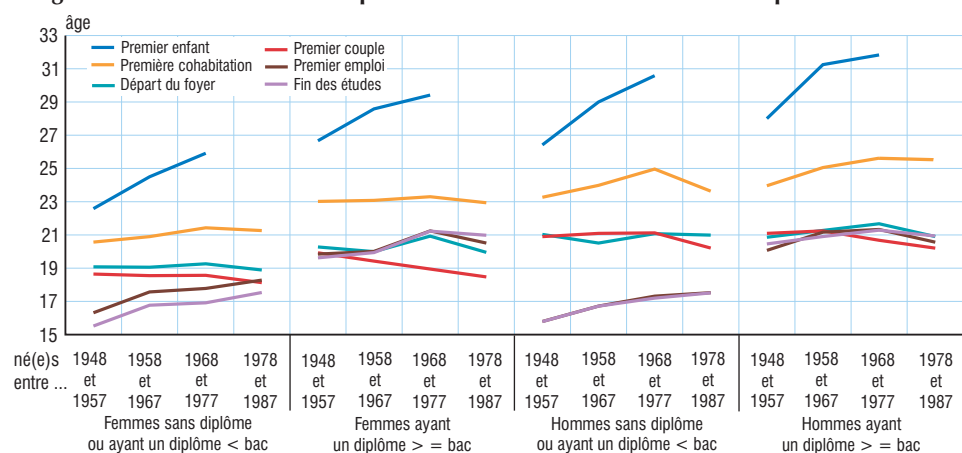
	Ensemble	Femmes nées entre...				Hommes nés entre...			
		1948 et 1957	1958 et 1967	1968 et 1977	1978 et 1987	1948 et 1957	1958 et 1967	1968 et 1977	1978 et 1987
Fin des études	18,2	16,5	17,8	19,3	19,9	16,8	17,5	19,2	19,7
Premier emploi	18,7	17,3	18,6	20,0	19,9	16,8	17,7	19,3	19,6
Premier couple	19,7	19,0	18,9	18,8	18,4	21,0	21,2	20,8	20,2
Départ du foyer parental	20,3	19,5	19,5	20,1	19,6	21,0	20,8	21,5	20,9
Première cohabitation	23,3	21,4	21,9	22,7	22,5	23,5	24,5	25,4	24,9
Premier enfant	28,4	23,8	26,6	28,2	///	27,0	29,8	31,5	///

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : la moitié des hommes nés entre 1968 et 1977 ont eu leur premier enfant avant 31,5 ans.

Source : Ined-Insee, enquête Épic, 2013-2014.

2. Âge médian aux différentes étapes du début de la vie adulte selon le diplôme



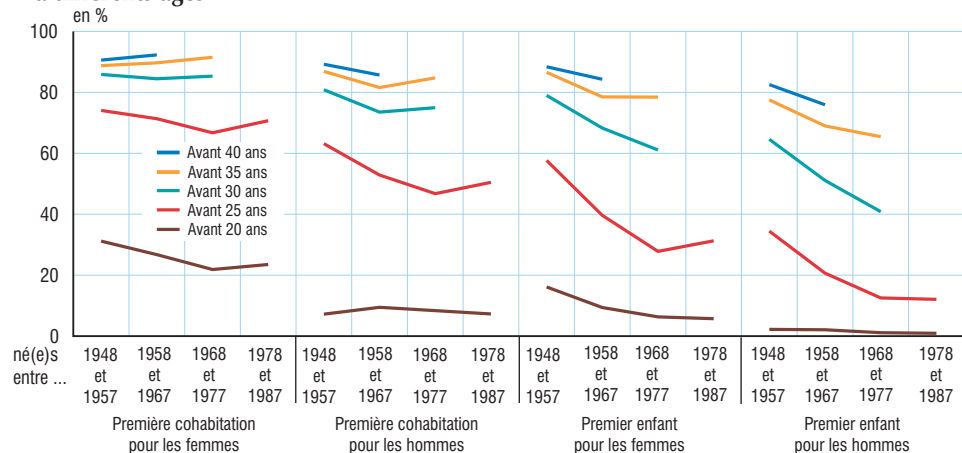
Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : la moitié des femmes nées entre 1968 et 1977 ayant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat ont leur premier enfant avant l'âge de 29,5 ans.

Note : pour les personnes nées entre 1978 et 1987, l'âge médian à la naissance du premier enfant ne peut pas être calculé soit du fait que la moitié des personnes n'ont pas encore vécu l'événement, soit du fait que l'âge médian est supérieur à 26 ans (âge des personnes nées en 1987) et est donc biaisé.

Source : Ined-Insee, enquête Épic, 2013-2014.

3. Part de personnes ayant déjà cohabité en couple ou ayant déjà eu au moins un enfant, à différents âges



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : 63 % des hommes nés entre 1948 et 1957 ont déjà cohabité en couple avant 25 ans.

Source : Ined-Insee, enquête Épic, 2013-2014.

2.2 Être en couple, cohabitant ou non

En 2011, en France métropolitaine, 70 % des hommes et 64 % des femmes majeurs vivant dans un **ménage** sont en **couple**. Les hommes forment une première union plus tard que les femmes. Aussi, entre 18 et 24 ans, 74 % des hommes n'ont jamais été en couple, contre 56 % des femmes. Entre 25 et 34 ans, ils sont encore 26 % dans ce cas, contre 14 % des femmes. À partir de 40 ans, les hommes sont plus souvent en couple que les femmes. À 75 ans ou plus, 75 % des hommes sont en couple et 21 % n'ont pas de conjoint mais ont vécu en couple par le passé, contre respectivement 34 % et 61 % des femmes, plus souvent veuves.

Parmi les personnes majeures vivant dans un ménage, 3 % déclarent être en couple sans résider avec leur conjoint. Être en **couple non cohabitant** concerne avant tout les jeunes : c'est le cas de 7 % des hommes et 11 % des femmes de 18 à 24 ans. Parmi les personnes en couple, trois sur dix ne résident pas avec leur conjoint entre 18 et 24 ans, 7 % entre 25 et 34 ans et environ 2 % au-delà de 35 ans. Les personnes en union libre sont plus souvent en couple non cohabitant (une sur dix après 35 ans) que les personnes mariées ou pacées.

Depuis les années 1980, en France, la vie en couple avant 65 ans perd du terrain. En effet, les séparations augmentent tandis que les mises en couple deviennent plus tardives. Si la part des jeunes de 20 à 24 ans vivant en couple a particulièrement baissé entre 1982 et 1999, elle s'est ensuite stabilisée : en 2011, ils sont aussi souvent engagés dans une vie à deux que les jeunes du même âge en 1999. Au contraire, les 65 ans ou plus vivent de plus en plus souvent en couple, la baisse de la mortalité entraînant la baisse des veuvages.

Entre 1990 et 2011, parmi les femmes, la vie en couple a le plus reculé pour les peu ou pas diplômées. Les titulaires d'un diplôme du supérieur se singularisent : leur propension à vivre en couple n'a diminué que pour les 35-44 ans et les 45-54 ans. En 1990, les femmes avaient d'autant plus souvent un conjoint qu'elles étaient peu diplômées. En 2011, c'est encore le cas après 45 ans, mais c'est l'inverse avant cet âge (*figure 1 de la fiche 1.3*). Pour les hommes, en 2011 comme en 1990, quel que soit l'âge, ceux qui sont sans diplôme ont le moins souvent une conjointe. Parmi les hommes ayant un diplôme, la fréquence de la vie en couple ne dépendait pas du niveau de diplôme en 1990. En 2011, ce n'est plus le cas : plus les hommes sont diplômés, plus ils vivent en couple.

En 1990, les femmes salariées vivaient d'autant moins souvent en couple qu'elles appartenaient à un groupe social élevé. C'est l'inverse en 2011 entre 25 et 44 ans et l'écart s'est resserré au-delà de 45 ans : 73 % des femmes cadres et 68 % des ouvrières vivent en couple à 35-44 ans, contre 71 % et 80 % en 1990. Le recul de la vie en couple ne touche donc pas les femmes cadres puisqu'elles ont plus souvent un conjoint en 2011 que leurs homologues de 1990. Les ouvrières et les commerçantes sont les femmes pour lesquelles la vie en couple a le plus reculé. Parmi les hommes, les artisans et les cadres sont ceux qui vivent le plus souvent en couple, en 2011 comme en 1990. Pour eux, le recul a été moins marqué que pour les employés notamment, creusant ainsi les différences selon les groupes sociaux. Les agriculteurs sont les hommes pour lesquels la fréquence de la vie en couple a le moins baissé. En 2011, ils ont désormais plus souvent une conjointe que les ouvriers et les employés, à tout âge. ■

Définitions

Une personne est en **couple** si elle a répondu positivement à la question « Êtes-vous actuellement en couple ? » de l'enquête Famille et logements réalisée en 2011. Deux modalités correspondant à une réponse positive étaient possibles : « Oui, avec une personne qui vit dans le logement », auquel cas elle est en **couple cohabitant**, ou « Oui, avec une personne qui vit dans un autre logement », auquel cas elle est en **couple non cohabitant**.

Couple (au sein d'un ménage), ménage : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Voir la *fiche 1.3* « Vivre seul ou en couple, selon le diplôme et le groupe social » de cet ouvrage.
- « Hommes et femmes vivant en couple en 2009, 1999 et aux recensements précédents », *Document de travail* n° F1405, Insee, 2014.
- « Le couple dans tous ses états », *Insee Première* n° 1435, février 2013.
- « Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première* n° 1281, février 2010.

Être en couple, cohabitant ou non 2.2

1. Répartition des hommes et des femmes selon l'âge et la situation conjugale en 2011

en %

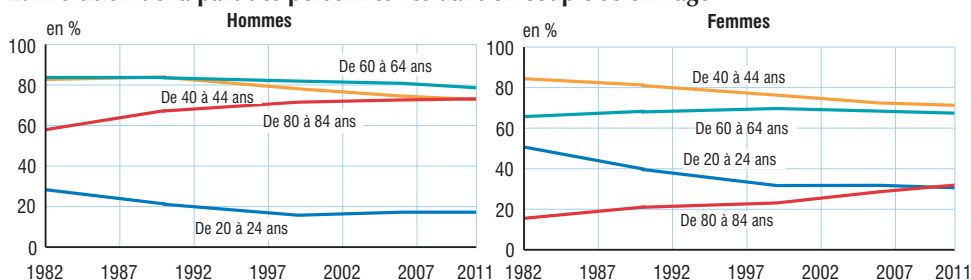
Âge en années révolues	Hommes				Femmes			
	En couple cohabitant	En couple non cohabitant	Plus en couple	Jamais en couple	En couple cohabitant	En couple non cohabitant	Plus en couple	Jamais en couple
De 18 à 24 ans	14,2	6,6	5,1	74,1	26,1	11,3	6,6	56,0
De 25 à 34 ans	60,5	4,5	9,2	25,8	69,5	4,7	11,4	14,4
De 35 à 44 ans	75,0	2,0	11,2	11,8	74,8	1,9	16,0	7,3
De 45 à 54 ans	75,0	1,7	13,9	9,4	71,3	1,6	20,8	6,3
De 55 à 64 ans	78,9	1,5	13,2	6,4	68,5	1,1	25,0	5,4
De 65 à 74 ans	80,8	1,3	12,7	5,3	60,8	0,7	33,7	4,8
75 ans ou plus	73,6	1,4	20,8	4,2	33,5	0,8	60,8	4,9
Ensemble	66,9	2,7	12,0	18,4	60,6	2,9	24,2	12,3

Champ : France métropolitaine, personnes majeures vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en 2011, pour 100 hommes âgés entre 18 et 24 ans, 14,2 % vivent en couple cohabitant, 6,6 % sont en couple mais ne partagent pas le même logement que leur conjoint(e), 5,1 % ne sont plus en couple mais l'ont déjà été et 74,1 % n'ont jamais été en couple.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

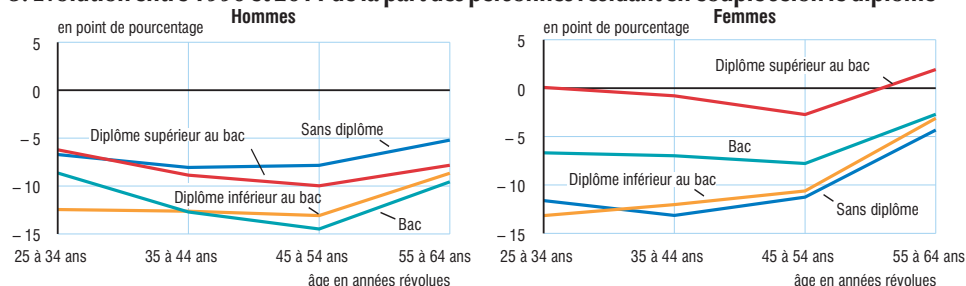
2. Évolution de la part des personnes résidant en couple selon l'âge



Champ : France hors Mayotte, sauf 1982 (France métropolitaine), population des ménages.

Source : Insee, recensements de la population 1982, 1990 (sondage au 1/4), 1999, 2006 et 2011 (exploitations complémentaires).

3. Évolution entre 1990 et 2011 de la part des personnes résidant en couple selon le diplôme

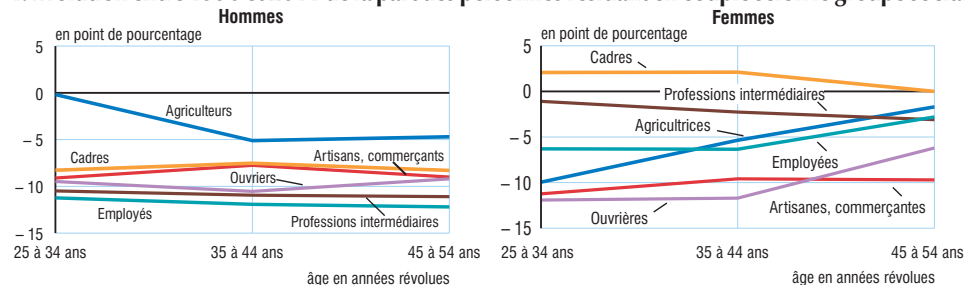


Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Lecture : entre 1990 et 2011, la part des femmes de 35 à 44 ans en couple (au sein d'un ménage) parmi les diplômées du supérieur a baissé de 1 point de pourcentage.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au 1/4) et 2011 (exploitation complémentaire).

4. Évolution entre 1990 et 2011 de la part des personnes résidant en couple selon le groupe social



Champ : France hors Mayotte, population active des ménages.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au 1/4) et 2011 (exploitation complémentaire).

2.3 Contractualisations et ruptures d'unions

Dans les années 1960, à peine 3 % des personnes vivant en **couple** en France métropolitaine n'étaient pas mariées. À partir des années 1970, l'union libre s'est développée comme prélude au mariage, puis comme mode de vie à part entière : en 2011, 24 % des personnes en **couple cohabitant** et 84 % des personnes en **couple non cohabitant** ne sont pas mariées. Au total, sur les 31,8 millions d'adultes en couple, 24,6 ont contractualisé leur union : 23,2 sont mariés et 1,4 ont conclu un pacte civil de solidarité (Pacs) ; par ailleurs, 7,2 millions ne l'ont pas officialisée et vivent donc en union libre. L'union libre est la forme majoritaire d'union jusqu'à 28 ans. Elle diminue ensuite fortement avec l'âge, tandis que la part des personnes mariées augmente. La part des pacsés augmente jusqu'à 29 ans et diminue au-delà. En effet, quand les personnes les plus âgées se sont mises en couple, le Pacs n'existait pas encore. Par ailleurs, un certain nombre de personnes pacsées pendant quelques années rompent leur Pacs pour se marier : en 2013, quatre Pacs rompus sur dix l'ont été pour cette raison. La part des personnes mariées est la plus forte en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine à tout âge, et la plus faible en Île-de-France du fait de la part importante des jeunes.

Le Pacs, créé fin 1999, est encore relativement récent, ce qui explique que, malgré sa très forte progression, les personnes pacsées restent peu nombreuses au regard des personnes mariées ou en union libre. Il permet toutefois au nombre de contractualisations d'union, qui diminuait depuis les années 1970, d'augmenter à nouveau sauf en 2011 suite à une

réforme de la fiscalité. En 2013, 167 000 Pacs et 233 000 mariages ont été conclus en France métropolitaine, soit trois Pacs pour quatre mariages.

Les **divorces** sont devenus plus fréquents : 26 % des mariages contractés en 1970 ont été dissous avant 30 ans de mariage. C'est le cas de 33 % de ceux qui ont été contractés en 1980. Le nombre de divorces a augmenté fortement du début des années 1970 au milieu des années 1980 et se stabilise autour de 115 000 par an entre 1985 et 2002. Il augmente ensuite à nouveau avec un pic conjoncturel en 2005, consécutif à la réforme du 26 mai 2004 visant à simplifier les procédures de divorce. En effet, les années qui ont suivi cette réforme ont cumulé des divorces sur des demandes introduites avant 2005 et des divorces plus rapides introduits à partir de 2005. La part des **divorces par consentement mutuel** a fortement progressé : autour de 45 % au début des années 2000 et de 55 % depuis 2005. Les divorces sont donc de moins en moins contentieux. Au sein des divorces contentieux, les **divorces acceptés** gagnent du terrain : ils représentaient moins de 15 % des divorces au début des années 2000, ils en constituent le quart en 2013. À l'inverse, les **divorces pour faute**, qui étaient presque aussi fréquents que les divorces par consentement mutuel avant 2005 (environ 40 % des divorces), ne représentent plus que 8 % des divorces en 2013.

Avec l'augmentation des couples non mariés, les séparations sont de moins en moins assimilables aux seuls divorces. Ainsi, en 2011, parmi les personnes qui ne sont plus en couple suite à une séparation, cinq sur dix sont divorcées et quatre sur dix sont célibataires. ■

Définitions

Une personne est en **couple** si elle a répondu positivement à la question « Êtes-vous actuellement en couple ? » de l'enquête Famille et logements réalisée en 2011. Deux modalités correspondant à une réponse positive étaient possibles : « Oui, avec une personne qui vit dans le logement », auquel cas elle est en **couple cohabitant**, ou « Oui, avec une personne qui vit dans un autre logement », auquel cas elle est en **couple non cohabitant**.

Divorce, divorce par consentement mutuel, divorce accepté, divorce pour faute : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

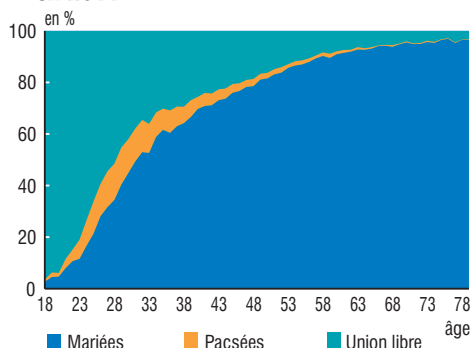
- « Bilan démographique 2014 - Des décès moins nombreux », *Insee Première* n° 1532, janvier 2015.
- « Hommes et femmes vivant en couple en 2009, 1999 et aux recensements précédents », *Document de travail* n° F1405 Tome 1 et F1405 Tome 2, Insee, juin 2014.
- « Le profil des Pacsés », *Infostat Justice* n° 126, février 2014.
- « Le couple dans tous ses états - Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... », *Insee Première* n° 1435, février 2013.
- « Un million de pacsés début 2010 », *Insee Première* n° 1336, février 2011.
- « Le divorce - Étude des divorces de 1996 à 2007 », *Rapport du ministère de la Justice*, juin 2009.

1. Personnes en couple selon le type d'union en 2011

Mode de cohabitation	Mariées		Pacsées		Union libre		Ensemble	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Couple cohabitant	23 001	76	1 359	4	6 078	20	30 438	100
Couple non cohabitant	201	15	24	2	1 091	83	1 316	100
Ensemble	23 202	73	1 383	4	7 169	23	31 754	100

Champ : France métropolitaine, personnes majeures vivant en ménage ordinaire et déclarant être en couple. Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

2. Type d'union des personnes en couple en 2011

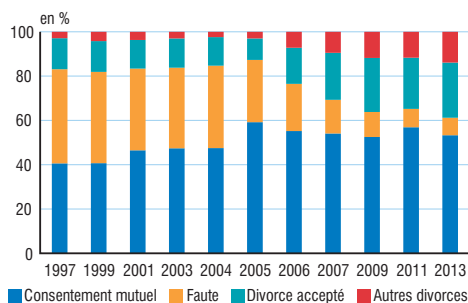


Champ : France métropolitaine, personnes majeures vivant en ménage ordinaire et déclarant être en couple.

Lecture : en 2011, 53 % des personnes âgées de 33 ans déclarant être en couple sont mariées, 11 % sont pacsées et 36 % sont en union libre.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4. Répartition des différents types de divorces



Champ : France, divorces prononcés entre 1997 et 2013.

Source : ministère de la Justice, répertoire général civil.

6. État matrimonial légal en 2011 des personnes ayant déjà été en couple

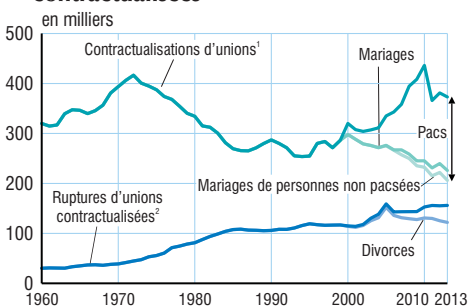
	En couple		Plus en couple suite à une séparation		Plus en couple suite au décès du dernier conjoint		Ensemble	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Célibataire	7 010	22	2 001	38	137	4	9 148	23
Marié	23 330	73	617	12	55	1	24 002	59
Veuf	238	1	49	1	3 279	93	3 566	9
Divorcé	1 176	4	2 598	49	57	2	3 831	9
Ensemble	31 754	100	5 265	100	3 528	100	40 547	100

Champ : France métropolitaine, personnes majeures vivant en ménage ordinaire et déclarant être ou avoir été en couple.

Lecture : en 2011, 23 330 milliers de personnes sont légalement mariées et déclarent vivre en couple ; le plus souvent, elles sont mariées avec leur conjoint actuel mais dans certains cas, elles peuvent être encore légalement mariées avec leur ancien conjoint.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Contractualisations et ruptures d'unions contractualisées



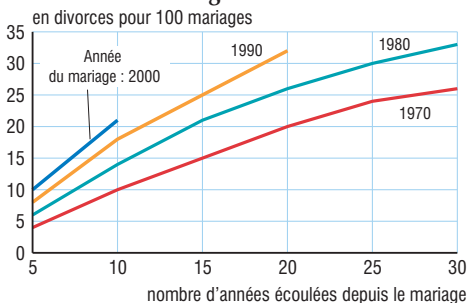
1. Contractualisation d'unions : pour une année donnée, somme des mariages célébrés, hors mariages de personnes déjà pacsées, et des Pacs conclus.

2. Ruptures d'unions contractualisées : pour une année donnée, somme des divorces prononcés et des Pacs dissous, hors Pacs dissous pour se marier.

Champ : France métropolitaine. Lecture : en 2013, au total, 380 000 unions ont été contractualisées : 233 000 mariages ont été célébrés dont 20 000 entre personnes déjà pacsées et 167 000 Pacs ont été célébrés.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice.

5. Mariages déjà rompus suivant la durée et l'année du mariage



Champ : France métropolitaine. Lecture : pour 100 mariages célébrés en 1980, 33 ont été rompus avant 30 ans de mariage.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice.

2.4 Femmes et hommes au sein du couple

En 2011, dans trois **couples** sur dix, les deux conjoints ont le même âge à un an près. L'homme est plus âgé que sa **conjointe** dans six couples sur dix, plus jeune dans un couple sur dix. La situation dans laquelle l'homme est le plus âgé a reculé au fil des générations parmi les unions qui perdurent en 2011. C'est le cas de 60 % des couples formés dans les années 1950, contre 54 % de ceux formés dans les années 2000. Inversement, les couples dans lesquels la femme est la plus âgée représentent seulement 9 % de ceux formés dans les années 1950, contre 16 % de ceux formés dans les années 2000. La part des couples composés de deux personnes du même âge reste stable, autour de 30 %.

Les comportements individuels continuent de favoriser l'**homogamie**. En 2011, dans 45 % des couples dont les deux membres ont entre 30 et 54 ans, les conjoints ont tous deux le même niveau de diplôme. Ils seraient deux fois moins souvent dans ce cas si les couples se formaient au hasard, c'est-à-dire si les caractéristiques sociales ou éducatives des personnes rencontrées n'entraient pas en jeu. Cette tendance à l'homogamie apparaît quel que soit le niveau d'études. Les couples dont les deux conjoints sont sans diplôme ou diplômés de l'enseignement supérieur long sont les plus concernés. Ils représentent respectivement 6 % et 11 % des couples. Ils en représenteraient 2 % et 3 % si les couples se formaient au hasard.

En 2011, dans 73 % des couples dont les membres ont entre 30 et 54 ans, les deux conjoints ont un emploi ; dans 24 % des couples, un seul conjoint occupe un emploi, l'homme en général (80 % des cas) ; dans 3 %, aucun n'a d'emploi. 13 % des couples sont touchés par le **chômage** ou le « **halo** » du chômage, c'est-à-dire comprennent au moins une personne sans emploi (chômage ou inactivité) et qui souhaite travailler. Dans 1 % des couples seulement, les deux conjoints n'ont pas d'emploi mais

souhaitent travailler. Ces couples sont cependant 2,3 fois plus fréquents dans la population qu'ils le seraient s'ils se formaient au hasard, signe là encore d'une certaine homogamie.

Dans 24 % des couples, les deux conjoints appartiennent au même **groupe social**. Dans le cas contraire, l'homme occupe souvent une position professionnelle plus élevée que sa conjointe. Par exemple, 17 % des couples sont constitués d'une employée et d'un homme profession intermédiaire ou cadre, ou d'une femme profession intermédiaire et d'un homme cadre, alors que la situation inverse ne concerne que 5 % des couples. Par ailleurs, 11 % des couples sont composés d'un ouvrier et d'une employée.

Au sein des couples dont les deux membres ont entre 20 et 59 ans, trois femmes en couple sur quatre gagnent moins que leur conjoint, en tenant compte des revenus d'activité (salaires, revenus des indépendants) et de remplacement (chômage et retraites). La contribution des femmes aux revenus du couple s'élève en moyenne à 36 %. Lorsque les deux conjoints travaillent à temps complet (44 % des couples), la femme contribue en moyenne pour 44 % aux revenus du couple. Lorsque la femme travaille à temps partiel et l'homme à temps complet (20 % des couples), la contribution de celle-ci est de 34 % en moyenne. Lorsque seul l'homme occupe un emploi, cette contribution est de 13 % en moyenne.

De 2002 à 2011, l'écart de revenus au sein des couples s'est réduit du fait principalement du recul de la part des femmes au foyer. Alors que 20 % des femmes en couple ne percevaient aucun revenu individuel en 2002, elles ne sont plus que 14 % en 2011. Cependant, dans les couples où les conjoints perçoivent tous deux un revenu, les disparités ne se sont quasiment pas réduites : la contribution moyenne des femmes reste toujours d'environ 40 %. Par ailleurs, la proportion de temps partiel est restée stable sur la période. ■

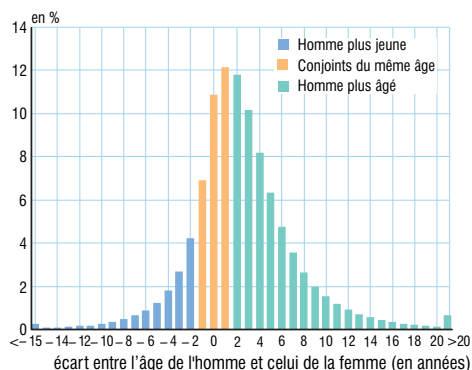
Définitions

Homogamie : union de deux personnes du même groupe social ou de même niveau de diplôme.
Couple, conjoint, chômage, « halo » du chômage, groupe social : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Écarts de revenus au sein des couples », *Insee Première* n° 1492, mars 2014.
- « Les couples sur le marché du travail », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes », *Données sociales*, Insee, 2006.
- « L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit », *Insee Première* n° 1073, avril 2006.

1. Répartition des couples selon l'écart d'âge entre conjoints en 2011



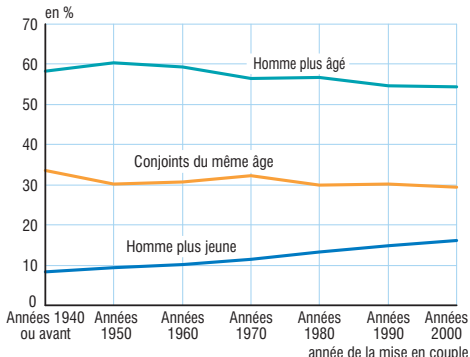
Champ : France, couples au sein d'un ménage en 2011.

Lecture : dans 10,2 % des couples, l'homme a 3 ans de plus que sa conjointe.

Note : « conjoints du même âge » : l'homme a le même âge révolu que sa conjointe, un an de moins ou un an de plus.

Source : Insee, recensement de la population 2011.

2. Répartition des couples selon l'âge de l'homme par rapport à celui de la femme, selon l'année de mise en couple



Champ : France métropolitaine, couples composés de deux personnes majeures vivant en ménage ordinaire et déclarant être en couple cohabitant.

Lecture : dans 14,9 % des couples formés dans les années 1990 et qui perdurent en 2011, l'homme est plus jeune que sa conjointe.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Répartition des couples selon le diplôme de l'homme et de la femme en 2011

Diplôme le plus élevé obtenu par l'homme	Diplôme le plus élevé obtenu par la femme					Ensemble
	Sans diplôme	Diplôme inférieur au bac	Bac	Supérieur court	Supérieur long	
Sans diplôme	6,0	4,3	1,9	1,1	0,5	13,8
Diplôme inférieur au bac	4,9	17,6	7,7	5,4	2,1	37,8
Bac	1,1	4,1	5,3	3,8	2,2	16,4
Supérieur court	0,5	2,1	2,7	5,5	3,2	14,0
Supérieur long	0,3	1,1	1,9	4,1	10,6	18,0
Ensemble	12,8	29,3	19,4	19,9	18,7	100,0

Champ : France métropolitaine, couples composés de deux personnes âgées de 30 à 54 ans vivant en ménage ordinaire et déclarant être en couple cohabitant.

Lecture : dans 4,9 % des couples, l'homme a obtenu un diplôme inférieur au bac et la femme n'a obtenu aucun diplôme.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4. Répartition des couples sur le marché du travail en 2011

Situation de l'homme	Situation de la femme			Ensemble
	En emploi	Au chômage ou « halo » du chômage	Inactive sans souhait de travailler	
En emploi	73,1	7,0	11,9	92,0
Au chômage ou « halo » du chômage	3,3	1,1	1,2	5,6
Inactif sans souhait de travailler	1,5	0,2	0,7	2,4
Ensemble	77,9	8,3	13,8	100,0

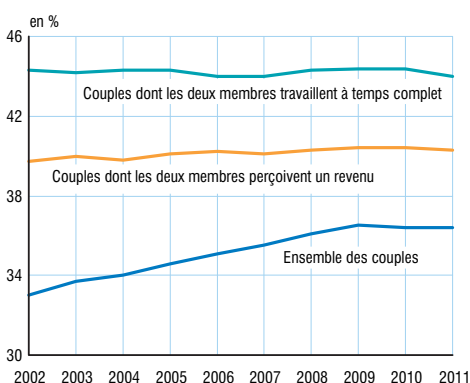
Champ : France métropolitaine, couples composés de deux personnes âgées de 30 à 54 ans vivant en ménage ordinaire.

Lecture : 73,1 % des couples sont composés d'un homme et d'une femme en emploi.

Note : ces pourcentages sont relatifs à un total de 6,6 millions de couples.

Source : Insee, enquête Emploi 2011.

5. Contribution des femmes aux revenus du couple de 2002 à 2011



Champ : France métropolitaine, couples composés de deux personnes âgées de 20 à 59 ans vivant en ménage ordinaire, hors étudiants.

Lecture : en moyenne, la femme contribue à 36,4 % des revenus du couple en 2011.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2002 à 2011, calculs Insee.

2.5 Couples de personnes du même sexe

En 2011, en France métropolitaine, 205 000 personnes majeures sont en **couple** avec un conjoint du même sexe, soit 0,6 % des 31,8 millions de personnes en couple. Parmi les personnes ayant un **conjoint** du même sexe, les hommes sont majoritaires (six sur dix) et sont en moyenne un peu plus âgés que les femmes. Par ailleurs, ces personnes sont plus jeunes que celles ayant un conjoint de sexe différent : 65 % d'entre elles ont moins de 45 ans contre 42 % pour les personnes ayant un conjoint de sexe différent. Elles sont aussi plus diplômées et vivent plus souvent dans de grandes agglomérations que les personnes ayant un conjoint de sexe différent : 49 % sont titulaires d'un diplôme universitaire contre 28 % des personnes ayant un conjoint de sexe différent et 75 % résident dans de grands pôles urbains contre 56 % des autres personnes en couple. En particulier, parmi les personnes ayant un conjoint du même sexe, trois sur dix habitent en Île-de-France et deux sur dix à Paris. Elles résident moins souvent avec leur conjoint que les personnes ayant un conjoint de sexe différent : 16 % ne vivent pas dans le même logement que leur conjoint (4 % pour les autres personnes en couple).

Les personnes ayant un conjoint du même sexe vivent aussi moins souvent avec des enfants. Neuf sur dix n'ont pas d'enfant mineur à leur domicile (parmi les personnes ayant un conjoint de sexe différent, six sur dix vivent sans enfant mineur). En effet, la quasi-totalité d'entre elles n'ont pas (ou pas encore) eu d'enfant. Parmi les personnes ayant un conjoint de sexe différent et vivant sans enfant mineur, seulement un tiers n'ont pas (encore) eu d'enfant ; pour deux tiers, les enfants ont déjà atteint leur majorité ou quitté le domicile parental. La plupart des personnes ayant un conjoint du même sexe et ayant eu des enfants sont des femmes (sept sur dix).

Le pacte civil de solidarité (Pacs), adopté fin 1999, a permis aux personnes en couple avec un conjoint du même sexe ou non de contractualiser leur union. En 2011, 90 000 personnes sont pacsées avec un conjoint du même sexe, soit 6,5 % des 1,4 million de personnes pacsées. Les hommes et les femmes en couple avec un conjoint du même sexe officialisent moins leur union que les personnes ayant un conjoint de sexe différent. Ne pouvant pas encore se marier en 2011, ils sont 44 % à être pacsés, alors que le mariage ou le Pacs concernent 78 % des personnes ayant un conjoint de sexe différent (4 % de ces dernières sont pacsées et 74 % mariées). Les femmes en couple avec une personne du même sexe sont moins souvent pacsées que les hommes (quatre sur dix contre cinq sur dix). La proportion de personnes mariées augmente par ailleurs fortement avec l'âge pour les personnes ayant un conjoint de sexe différent. En revanche, pour les personnes ayant un conjoint du même sexe, la part des pacsés se stabilise autour de six sur dix à partir de 35 ans.

En 2000, un quart des Pacs concernent des hommes et des femmes en couple avec un conjoint du même sexe alors qu'ils représentent moins de 1 % des personnes en couple. Au fil du temps, cette part a diminué face au succès croissant du Pacs auprès des personnes ayant un conjoint de sexe différent. Elle est inférieure à 5 % depuis 2009.

Depuis la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes du même sexe en mai 2013, on estime que 17 400 mariages entre personnes du même sexe ont été célébrés en France : 7 400 en 2013 et 10 000 en 2014. Cela représente 3 % des mariages célébrés en 2013 et 4 % en 2014, soit une proportion proche de celle observée au sein des Pacs conclus en 2013 (4 %). ■

Définitions

Une personne est en **couple** si elle a répondu positivement à la question « Êtes-vous actuellement en couple ? » de l'enquête Famille et logements réalisée en 2011. Deux modalités correspondant à une réponse positive étaient possibles : « Oui, avec une personne qui vit dans le logement », auquel cas elle est en **couple cohabitant**, ou « Oui, avec une personne qui vit dans un autre logement », auquel cas elle est en **couple non cohabitant**. On dira d'une personne en couple qu'elle a un **conjoint**.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2014 - Des décès moins nombreux », *Insee Première* n° 1532, janvier 2015.
- « Le couple dans tous ses états », *Insee Première* n° 1435, février 2013.
- « Les orientations intimes des premiers pacsés », *Population* n° 2, Ined, 2011.
- « Le difficile comptage des couples homosexuels d'après l'enquête EHF », in *Histoires de familles, histoires familiales*, Les Cahiers de l'Ined n° 156, 2005.

Couples de personnes du même sexe 2.5

1. Répartition des personnes en couple selon leur âge et le sexe de leur conjoint en 2011

	Conjoint du même sexe		Conjoint de sexe différent	
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)
De 18 à 24 ans	21	10	1 466	5
De 25 à 34 ans	44	22	5 238	17
De 35 à 44 ans	67	33	6 501	21
De 45 à 54 ans	41	20	6 302	20
De 55 à 64 ans	19	9	5 978	19
65 ans ou plus	13	6	6 064	19
Ensemble	205	100	31 549	100

Champ : France métropolitaine, personnes majeures en couple vivant en ménage ordinaire.

Lecture : en 2011, 44 000 personnes ayant un conjoint du même sexe sont âgées de 25 à 34 ans, soit 22 % des personnes ayant un conjoint du même sexe.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

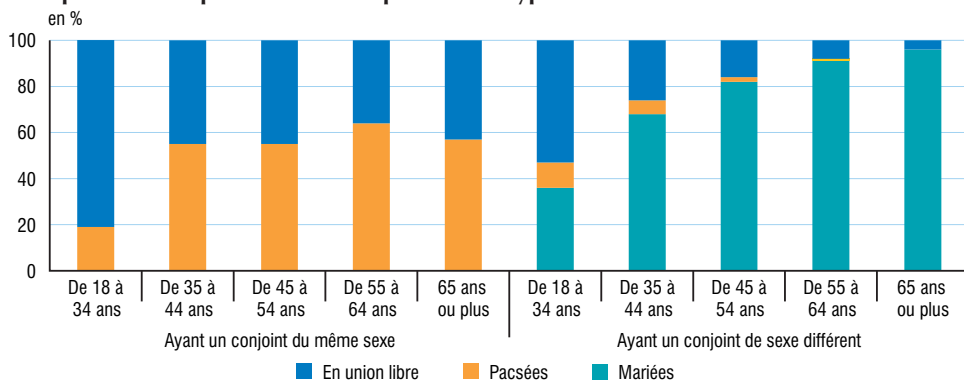
2. Répartition des hommes et des femmes ayant un conjoint du même sexe en 2011

	Hommes		Femmes	
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)
Situation familiale				
Pacsés	57	48	34	40
En union libre	63	52	51	60
Mode de cohabitation				
Cohabitant	101	84	72	85
Non cohabitant	19	16	13	15
Âge				
De 18 à 34 ans	37	31	28	34
De 35 à 44 ans	42	35	25	30
De 45 à 54 ans	23	19	18	20
55 ans ou plus	18	15	14	16
Ensemble	120	100	85	100

Champ : France métropolitaine, personnes majeures en couple vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3. Répartition des personnes en couple selon le type d'union en 2011



Champ : France métropolitaine, personnes majeures en couple vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4. Mariages et Pacs des personnes ayant un conjoint du même sexe

	Mariages			Pacs		
	Entre personnes du même sexe	Ensemble	Part (en %)	Entre personnes du même sexe	Ensemble	Part (en %)
2000	///	305 234	///	5 412	22 271	24,3
2001	///	295 720	///	3 323	19 629	16,9
2002	///	286 169	///	3 622	25 305	14,3
2003	///	282 756	///	4 294	31 570	13,6
2004	///	278 439	///	5 023	40 080	12,5
2005	///	283 036	///	4 865	60 462	8,0
2006	///	273 914	///	5 071	77 347	6,6
2007	///	273 669	///	6 222	101 992	6,1
2008	///	265 404	///	8 194	145 938	5,6
2009	///	251 478	///	8 436	174 584	4,8
2010	///	251 654	///	9 145	205 561	4,4
2011	///	236 826	///	7 494	152 169	4,9
2012	///	245 930	///	6 969	160 639	4,3
2013	7 367	238 592	3,1	6 054	168 126	3,6
2014 ^p	10 000	241 000	4,1

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : sur 168 126 Pacs enregistrés en 2013, 3,6 % d'entre eux, soit 6 054, concernent des personnes du même sexe.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; ministère de la Justice (Pacs).

2.6 Se séparer et reformer un couple

Fin 2013, 23,7 millions de personnes âgées de 26 à 65 ans en France métropolitaine (soit 73 % des 26-65 ans) vivent en **union cohabitante**. Pour 74 % d'entre elles, il s'agit de la seule union cohabitante de leur vie, pour 20 % de la seconde et pour 6 % de la troisième ou plus. Parmi les personnes ayant connu plusieurs unions cohabitantes, 48 % ont eu un enfant au sein d'une relation précédente. Par ailleurs, 8,9 millions de personnes de 26 à 65 ans ne vivent pas en union cohabitante, mais 62 % d'entre elles ont déjà vécu en couple. Le plus souvent, la fin de l'union fait suite à une séparation, les décès restant peu nombreux avant 65 ans. Entre 45 et 65 ans, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à n'avoir jamais été en couple. En revanche, elles sont plus nombreuses à être séparées et, en lien avec leur mortalité plus faible et l'écart d'âge usuel entre conjoints, elles sont plus souvent veuves (décès du conjoint marié ou non).

La **durée** des premières unions cohabitantes est de plus en plus courte : la part des personnes ayant rompu leur première union avant huit ans de vie en couple a plus que doublé entre les unions formées entre 1970 et 1978 et celles formées entre 1997 et 2005, passant de 12 % à 29 %. Parmi les personnes ayant formé leur première union cohabitante entre 1979 et 1987, 39 % l'ont rompue avant 25 ans passés ensemble. Les durées des secondes unions formées récemment ne sont, quant à elles, pas plus courtes que celles des secondes unions formées dans les années 1970. Elles sont plus courtes que les premières unions : parmi les unions commencées entre 1970 et 2005, avant 8 ans de vie en couple, plus d'une personne sur quatre s'est séparée de son conjoint s'il s'agissait pour elle d'une seconde union, et une sur cinq s'il s'agissait d'une première union.

La durée qui s'écoule pour reformer un couple après une séparation est souvent courte. En 2013, plus de la moitié des personnes âgées de 26 à 65 ans ayant vécu une séparation ont formé une nouvelle union moins de deux ans après. Reformier un couple après une séparation prend légèrement moins de temps que dans les années 1970. Les personnes reforment un couple d'autant plus rapidement qu'elles se sont séparées à des âges jeunes. Ainsi, lorsqu'elles avaient moins de 25 ans au moment de la séparation, plus de huit personnes sur dix ont reformé un couple cinq ans après la séparation, contre seulement quatre personnes sur dix séparées entre 35 et 49 ans. La durée pour se remettre en couple est la même pour les hommes et les femmes séparés avant 25 ans. Mais elle est plus longue pour les femmes lorsque la séparation intervient à des âges plus élevés : seules trois femmes sur dix séparées entre 35 et 49 ans ont reformé une union au bout de cinq ans contre cinq hommes sur dix. Cette différence est due à la présence de jeunes enfants au domicile, les femmes ayant plus souvent la garde des enfants en cas de séparation. En effet, parmi les personnes qui n'ont pas eu d'enfants dans la relation précédente, la durée pour reformer un couple est la même pour les hommes et les femmes. Le niveau de diplôme a un impact sur la remise en couple des femmes séparées avant 35 ans, alors que ce n'est pas le cas pour les hommes. Dix ans après une séparation qui a eu lieu entre 25 et 34 ans, 80 % des femmes ayant au moins le baccalauréat ont reformé une union contre 68 % des femmes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. Cet effet du diplôme peut s'expliquer en partie par le fait que les femmes peu ou pas diplômées séparées à des âges jeunes ont plus souvent eu des enfants, et rencontrent par ailleurs plus de difficultés à reformer un couple que les autres. ■

Définitions

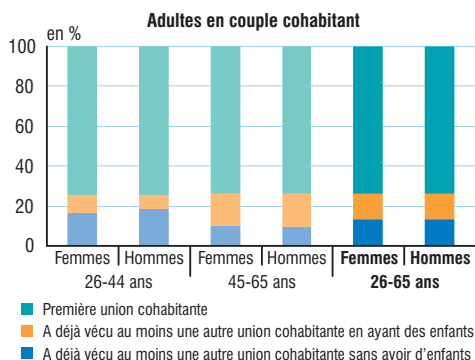
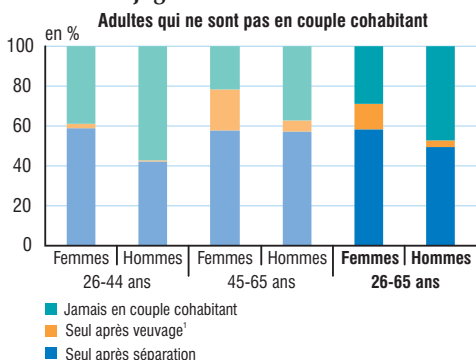
Une **union cohabitante** est une relation de couple ou une relation amoureuse importante qui donne ou a donné lieu à cohabitation.

La **durée** de l'union est le temps écoulé entre le début et la fin de la relation de couple ou de la relation amoureuse importante. Elle est souvent légèrement supérieure à la durée de la cohabitation.

Pour en savoir plus

- « La première vie en couple : évolutions récentes », *Population & Sociétés* n° 521, Ined, avril 2015.
- « Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces », *Insee Première* n° 1107, novembre 2006.
- « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee Première* n° 797, juillet 2001.

1. Passé conjugal des adultes



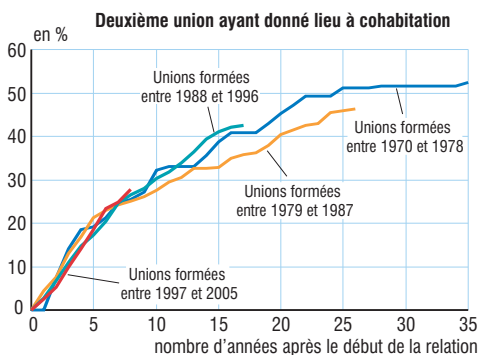
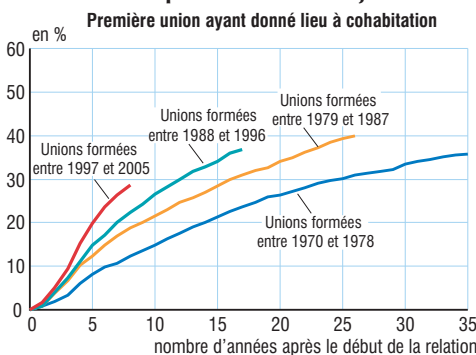
1. Décès du mari ou du conjoint non marié.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : parmi les hommes âgés de 26 à 44 ans et qui ne sont pas en couple en 2013, 42 % sont seuls suite à une séparation.

Source : Ined-Insee, enquête Épic, 2013-2014.

2. Personnes séparées de leur conjoint en fonction de la durée de l'union

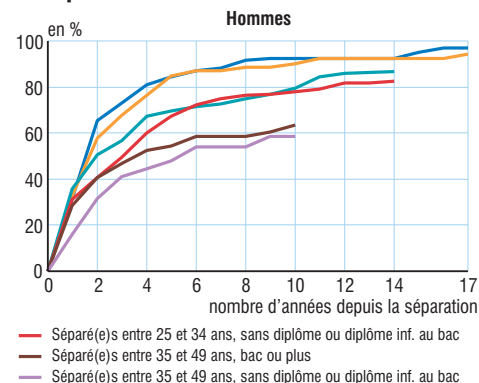
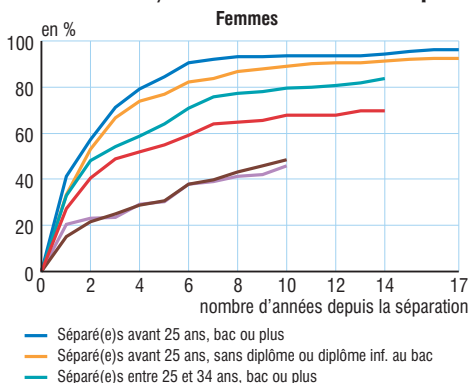


Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : 20 % des personnes qui ont commencé une première union cohabitante entre 1979 et 1987 l'ont rompue avant qu'elle ne dure 9 ans.

Source : Ined-Insee, enquête Épic, 2013-2014.

3. Personnes ayant reformé une union après s'être séparées



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 26 à 65 ans en 2013.

Lecture : 4 ans après une séparation ayant eu lieu entre 25 et 34 ans, 59 % des femmes ayant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat ont reformulé une union cohabitante.

Source : Ined-Insee, enquête Épic, 2013-2014.